

LA PARTICIPATION CONSCIENTE

Concrètement, au lieu de rétribuer notre prestation selon un tarif contractualisé à l'avance, nous demandons une rétribution en **participation consciente**.

La participation consciente est la valorisation en euro de la prestation / intervention vécue.

Elle propose et ouvre une voie de questionnements dans notre rapport à l'argent et notre façon d'échanger nos richesses.

Elle reconnaît la richesse de l'animation, l'ensemble du travail réalisé par l'intervenant pour cultiver son professionnalisme et atteindre le niveau de qualité professionnelle qu'il propose.

Elle permet de donner accès à la formation aux gens motivés, indépendamment de leurs possibilités financières.

Elle nécessite par conséquent que chacun donne le maximum selon ses moyens.

Elle répond aux quatre règles suivantes :

- Elle est obligatoire
- Elle est en euros
- Elle est discrétionnaire mais non anonyme, une facture vient assurer sa traçabilité
- Elle est annoncée avant l'événement

Qui en bénéficie ?

Cette modalité s'adresse aux personnes qui souhaitent participer à changer le monde, en changeant les systèmes, en se changeant soi-même et en participant à une économie du don.

Origine du texte : Jean-Luc Christin, Cellular governance <https://cellulargovernance.org/don/>